

Application de l'article 48 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Question orale de B. CHIHI, Conseiller communal, relative à l'insécurité dans le parc forestier du quartier Aumale

B. CHIHI donne lecture du texte suivant :

B. CHIHI geeft lezing van de volgende tekst:

Je souhaite évoquer au sujet de la situation dans le parc forestier du quartier Aumale. Depuis plusieurs semaines, les témoignages d'habitants se multiplient et sont particulièrement inquiétants. On parle de présence de dealers à différents endroits du parc, de consommation de drogue en pleine journée, alors que des familles et des enfants le fréquentent.

Des scènes se déroulent parfois à proximité immédiate de « l'Alzheimer Café », où des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et leurs aidants proches se rencontrent pour échanger, se soutenir et trouver de l'information dans une atmosphère conviviale.

Le ressenti des habitants est clair : ils ont le sentiment que le parc leur échappe, alors qu'il devrait être un espace sécurisé et familial.

Dès lors, que faites-vous concrètement aujourd'hui pour empêcher ces situations et rétablir la sécurité dans ce parc ? Pouvez-vous nous apporter des réponses concrètes, à court terme ? Les beaux jours reviennent et il est intolérable que cet espace soit confisqué aux familles.

Et je ne peux m'empêcher de souligner que tout cela se passe alors même que nous avons encore le commissariat « Démosthène » à deux pas ! Imaginez ce que ce sera lorsqu'il ne sera plus là, alors même que j'ai déjà, à plusieurs reprises dans ce Conseil, attiré votre attention sur la peur grandissante des citoyens.

Monsieur le Bourgmestre CUMPS donne lecture de la réponse suivante :

Mijnheer de Burgemeester CUMPS geeft lezing van het volgende antwoord:

J'ai effectivement été alerté par les riverains quant à une nouvelle dégradation des conditions de sécurité dans ce secteur de la commune. Par ailleurs, plusieurs échanges ont eu lieu entre les services communaux et « Bruxelles Environnement », gestionnaire de cet espace vert.

Afin de répondre à cette problématique, différentes opérations de police ont été programmées, tant de manière discrète, en vue de mieux cerner le phénomène, que de façon plus visible, afin de renforcer le sentiment de sécurité.

L'analyse de la situation met en évidence les éléments suivants :

- le trafic de stupéfiants se déroule principalement dans le parc ; c'est donc à cet endroit que les interventions policières sont prioritairement concentrées ;
- la consommation de produits s'observe davantage dans la station ; à cet égard, nous mobilisons également les services de la « STIB » ainsi que la police fédérale, compétente pour la sécurisation du réseau de métro ;
- les nuisances sonores et certains comportements problématiques de groupes de jeunes se concentrent principalement dans la zone sportive et récréative, à proximité de la table de ping-pong. À ce sujet, j'ai sollicité une évaluation du service communal de la « Prévention » et suis dans l'attente de propositions concrètes.

En synthèse, malgré des sollicitations nombreuses à l'échelle de la Commune et de la zone de police, nos actions se concentrent sur ces trois zones distinctes, génératrices de problématiques spécifiques mais parfois concomitantes, qui affectent significativement la qualité de vie des riverains.

Quant à la question du commissariat, c'est la bonne illustration du fait qu'un commissariat n'est pas la réponse à ce genre de problématiques. Au contraire, la stratégie actuelle de tous les Chefs de Corps de Bruxelles est d'éviter de concentrer tous les hommes dans un commissariat pour faire en sorte qu'ils soient présents sur le terrain et c'est ce que nous mettons en œuvre.

B. CHIHI :

J'entends que différentes actions sont menées à très court terme, mais je n'ai entendu aucune garantie permettant d'assurer que l'on pourra rapidement chasser ces dealers et toxicomanes du Parc Forestier.

Monsieur le Bourgmestre CUMPS :

Vous n'avez vraisemblablement pas écouté mes réponses. J'ai dit qu'on renforçait les patrouilles de police.

B. CHIHI :

A partir de quand allez-vous agir ?

Monsieur le Bourgmestre CUMPS :

C'est déjà fait !